



# AGIR!

## Le mot du Président

La rentrée est là, et alors que nos chères têtes blondes reprennent le chemin de l'école, guillerets ou en trainants des pieds, nous, AGIH, reprenons nos activités associatives avec entrain.

L'été et cette canicule prématurée, nous rappelle qu'il faut veiller sur tous, certaines mairies, même petites, se sont organisées pour que les plus faibles ne soient pas isolées en mettant à disposition la salle des fêtes et les rafraichir grâce tout simplement à des bouteilles d'eau.

D'autres mettent en place un plan « veille » afin d'être « surveillés » par un simple coup de fil.

Saluons et remercions le travail fait par le personnel et les bénévoles.

A l'heure du tout électronique, on s'aperçoit que l'humain est encore bien utile lors de tels évènements.

Dans un autre domaine, je pense à cette affaire Vincent Lambert qui a fait la une des journaux depuis dix ans.

Il est possible d'éviter ce genre de situation et de le stipuler grâce à un formulaire que vous trouverez sur internet, : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32010> et de l'intégrer comme je l'ai fait au DMP (Dossier Médical Personnalisé) <https://www.dmp.fr/>. « Prévoir, c'est à la fois supputer l'avenir et le préparer ; prévoir, c'est déjà agir ». (François-Joseph-Marie Fayolle).

Chacun sera assuré dans un cas similaire d'être certain de finir ses jours suivant ses volontés.

« Bonne nouvelle » (sic) les aides aux logements qui, après leur gel au 1er octobre 2018, seront revalorisées de seulement 0,3% le 1er octobre 2019.

En revanche, la hausse de seulement 0,3% votée pour le 1er octobre 2020 dans le cadre de la loi de finances pour 2019 a été annulée par le Conseil constitutionnel. Avec un taux d'inflation attendu de 1,7%, nous sommes encore perdants

Comme chaque année nous serons présents au forum des Associations, et pour la seconde année, stand 44, rangée 3 le samedi 7 septembre au parking supérieur de l'Avenue Carnot à Alès.

**Le Président**  
**Fabrice Houel**

### Dans ce numéro :

Paracétamol et  
risques pour le  
foie 2

Revenu universel  
d'activités 2

Aidants, congés  
rémunéré dès  
2020 3

Extension de la  
CMU Complé-  
mentaire 3

Détente 4

Prochaines perma-  
nences des lundis  
de 9h à 11h au  
centre André  
Chamson à Alès :

Le 07/09/2019

Forum des associa-  
tions

Le 14/10/2019

Pas de Perm le  
11/11/2019 mais  
joignable au

06 65 17 06 23

Le 9/12/2019

Le 13/01/2020

# Paracétamol et risque pour le foie : bientôt un message d'alerte sur les boîtes de médicaments

La prévention des risques de surdosage au paracétamol concernant le foie est renforcée. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) demande donc aux laboratoires d'intégrer des messages d'alerte sur les boîtes de médicaments à base de paracétamol. Cette mesure touche plus de 200 médicaments commercialisés en France.

Pour les médicaments uniquement à base de paracétamol, l'ANSM demande de faire figurer sur la face avant de la boîte la mention suivante :



Ne serait-il pas bon de rajouter aussi « l'accumulation d'antidouleurs est dangereux pour la santé ? »

## Revenu universel d'activité : le collège handicap en place

Le futur revenu universel d'activité englobera-t-il l'allocation adulte handicapé ? Pour plancher sur cette question, Sophie Cluzel, secrétaire d'État au Handicap, a lancé, le 4 juillet 2019, les travaux d'un sous-collège spécifique dédié au « handicap » -il en existe deux autres : logement et jeunes- dans le cadre de la concertation préparatoire animée par Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

### Fusion des aides sociales

Objectif de ce projet de refonte d'envergure ? Etablir un constat partagé sur le système des aides sociales en France. Et selon Emmanuel Macron, pourquoi pas fusionner le « plus grand nombre de prestations possibles ? » Initiée le 3 juin 2019, cette concertation assure, selon le gouvernement, « un rôle majeur dans la mise en place d'un système d'aides sociales plus accessible et plus lisible, capable de réduire le taux de non-recours, mais aussi de soutenir chaque bénéficiaire dans sa réinsertion et la reprise d'une activité ». Elle comporte un volet institutionnel et un autre grand public. La concertation institutionnelle a été initiée les 20 et 21 juin à Paris, avec la réunion des collèges des associations, des partenaires sociaux et des territoires.

### Des montants dédiés au handicap

La pauvreté concerne tout particulièrement les personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, en France, 1,1 million de personnes perçoivent l'AAH, d'un montant à taux plein de 860 euros par mois, qui sera porté à 900 le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Malgré cette hausse exceptionnelle, elle restera en-deçà du seuil de pauvreté fixé, en France, à 1 026 euros par mois. La concertation sur le RUA doit donc permettre « d'examiner les voies d'amélioration de notre système de solidarité (...), de renforcer le gain au travail pour les personnes en situation de reprendre une activité et son équité », explique le secrétariat d'État au Handicap dans un communiqué. Ce dernier assure que « l'ensemble des montants aujourd'hui dédiés aux personnes en situation de handicap continuera à bénéficier à ce secteur ».

### Vers une concertation citoyenne

Le collège « handicap » est composé de plusieurs associations, désignées sous l'égide du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). Une personne concernée et un représentant de l'ADF (Assemblée des départements de France) participeront également aux travaux. Les éléments présentés aux membres des collèges seront disponibles en ligne sur le site du ministère de la Santé afin d'alimenter le débat public et de préparer la concertation citoyenne qui sera lancée en septembre 2019. Elle prendra différentes formes (plateforme numérique, ateliers et débats publics en région, jury citoyen) afin de disposer de résultats croisés et d'approfondir les questions les plus pointues.

Pourquoi revenu universel d'activité pour des personnes qui ne peuvent pas pour certains travailler? Nos dirigeants ne cherchent-ils pas pour des raisons uniquement budgétaires qu'ils veulent réduire ne vont-ils pas comme pour les chômeurs, obliger certains bénéficiaires d'AAH à avoir une activité pour justifier ou pas leur allocation ? L'avenir nous le dira puisque celui-ci sera mis en place en 2023 après une transition potentiellement longue et complexe, a-t-on souligné au ministère des Solidarités.

# Aidants : La ministre de la santé annonce un congé rémunéré dès 2020

*C'est l'une des prérogatives majeures des aidants, un congé rémunéré pour pouvoir s'occuper de leur proche malade ou handicapé. La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a enfin pris en compte leur SOS et annonce la mise en place de cette mesure en 2020.*

*Le gouvernement va créer en 2020 un congé indemnisé pour les "aidants" qui soutiennent un proche âgé, malade ou handicapé, a assuré, le 3 juillet 2019, la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn, précisant que cette mesure figurerait dans le prochain budget de la "Sécu".*

## Plan prévu à l'automne

Cette question des aidants, qui "dépassé la question des personnes âgées", fera l'objet d'un "plan" dont les détails seront annoncés à l'automne avec la secrétaire d'Etat chargée du handicap, a précisé la ministre lors d'un discours devant des professionnels du secteur médico-social. "Je peux déjà vous dire que parmi les axes majeurs de ce plan figurera la conciliation de la vie professionnelle et de la vie de proche aidant. Pour la faciliter, nous allons créer un congé de proche aidant, indemnisé, dès la prochaine loi de financement de la Sécurité sociale", a ajouté t'elle annoncé.

## Mieux reconnaître leur rôle

Lors de sa conférence de presse du 25 avril 2019, le président Emmanuel Macron avait souligné la nécessité de mieux "reconnaître" le rôle des aidants familiaux. Il faudra notamment "leur bâtir une place pendant la réforme des retraites et leur construire des droits", avait dit le chef de l'Etat, évoquant "celles et ceux, souvent les femmes, qui ont mis entre parenthèses ou sacrifié leur vie professionnelle pour s'occuper d'un enfant en situation de handicap, d'un proche, une personne de la famille devenue dépendante". En avril, la ministre de la santé, Mme Buzyn avait également évoqué la possibilité d'instaurer des "droits contributifs à la retraite" pour les aidants. Dans l'état actuel de la législation, les aidants ont le droit de prendre un congé pour s'occuper de leur proche, pendant trois mois maximum (sauf éventuelle disposition plus favorable dans la convention collective). Cependant, ce congé n'est pas rémunéré, et seul un très petit nombre de personnes demande donc à en bénéficier.

## Extension de la CMU complémentaire à partir du 1er novembre 2019

À partir du 1er novembre 2019, les bénéficiaires de l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) pourront avoir droit, dans certaines conditions, à la Couverture maladie universelle-complémentaire (CMU-C). Plusieurs textes réglementaires publiés au Journal officiel du 23 juin 2019 prévoient en effet l'extension de la CMU-C aux bénéficiaires de l'ACS afin notamment d'améliorer l'accès aux soins des populations en situation de précarité.

Un décret du 21 juin 2019 fixe en particulier les modalités de mise en œuvre de cette extension aux assurés qui étaient jusqu'alors éligibles à l'ACS, ce droit étant ouvert sous réserve de payer une certaine somme.

Les montants à payer, fixés par un arrêté du 21 juin 2019, s'élèvent à

Age Montant mensuel de la participation financière

29 ans et moins 8 €

30 à 49 ans 14 €

50 à 59 ans 21 €

60 à 69 ans 25 €

70 ans et plus 30 €

Il faudra continuer à choisir parmi une liste d'organismes complémentaires « agréé » par l'Etat, mais certaines prestations ne sont toujours plus prises en charge. L'aide octroyée ne coutait pas plus cher aux finances publiques avant 2012 car où chacun était libre de choisir de payer une somme plus élevée pour de meilleures prestations. L'égalitarisme est une valeur qui nous tuera.

**Association Gardoise des Invalides et Handicapés**

80 Avenue des Maladreries  
30 100 ALES

Adresse mail :  
agih30@outlook.f

Page Facebook :  
https://  
www.facebook.com/  
AGIH30/

Retrouvez nous sur  
le site <http://agih10.wix.com/>

Permanences le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h, bureau numéro 1, Espace André Chamson Bd Louis Blanc, 30100 ALES (sauf mois Juillet et Août), la permanence de Septembre a lieu au forum des Association

En dehors de ces permanences vous pouvez joindre :

Fabrice HOUEL : 06 65 17 06 23

Marinette Zweipfennig : 04 66 30 11 55

Jean Paul Masson : 06 76 54 39 90

## SOLUTION TRIMESTRE PRECEDENT

### HORIZONTALEMENT :

I. CONTEMPLATIONS. II. ODE. IENA. SAIS. III. SEVEREMENT. EPEE. IV. ESERINE. EES. OGN. V. TEU. TENTER. ILES. VI. TT. SORT. NOE. VII. EB. RIVALES. DOME. VIII. AGIRA. IR. PENAL. IX. ILE. ENTERRE. LI. X. ELNE. TONICITE. XI. ADULE. SB. NIPPE. XII. ADRESSE. LUTTE. XIII. LEE. BRE. RITES. XIV. BS. PLI. RE. IRE. XV. JULIETTE. ETES.

### VERTICALEMENT :

1. COSETTE. IE. ALBA. 2. ODESETBALLADES. 3. NEVEU. GENDRE. 4. ER. SRI. EUE. NU. 5. ECRITOIRE. LSD. 6. ENERVANTES. PI. 7. PIMENTA. TO. EBLE. 8. LEE. LIENS. RIT. 9. ANNEETERRIBLE. 10. TATER. RC. RE. 11. PEINTRE. 12. OSE. IODE. TITI. 13. NAPOLEONLEPETIT. 14. SIEGE. MAI. ERE. 15. SENSUEL. FESSES.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										■
III					■					
IV									■	
V			■	■						
VI					■			■		
VII							■			
VIII		■	■							■
IX						■				
X					■					

### HORIZONTALEMENT

I. Ils remontent la piste. II. Elle descend de la piste. III. Voie ferrée. Coup de foudre. IV. Beau soulier. V. Négation. Plutôt malin. VI. Déforme. Avant Jésus-Christ. A vu le jour. VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon. VIII. Ensemble de montagnes. IX. Fais une descente. Donnes un siège. X. Petit lutin. Montagnes russes.

### VERTICALEMENT

1. Vallée pour skieurs. 2. Fuite. Ski de vitesse. 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère. 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée. 5. Côtée en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme. 6. Imprévus. 7. Massif alpin. Fait fondre la neige. 8. Pays africain. Fin de partie au flipper. 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa. 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.